

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	42 (1934)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois (1732-1817)
<b>Autor:</b>	Perrochon, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-32646">https://doi.org/10.5169/seals-32646</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Une femme d'esprit :  
**M<sup>me</sup> de Charrière-Bavois**  
(1732-1817)<sup>1</sup>.

---

M<sup>me</sup> de Charrière-Bavois, qu'il ne faut point confondre avec M<sup>me</sup> de Charrière de Colombier n'est pas une inconnue. Juste Olivier, Vulliemin, Philippe Godet ont signalé son salon de bel esprit. M. et M<sup>me</sup> W. de Sévery lui ont fait la place qui lui revient dans leur délicieux tableau de la vie de société au XVIII<sup>me</sup> ; M<sup>lle</sup> Achard a marqué son affection pour Rosalie de Constant, qui habita si longtemps avec elle.

A l'aide de documents en grande partie inédits, de la Bibliothèque de Genève ou d'archives privées, de la correspondance de l'avocat Servan en particulier<sup>2</sup>, je voudrais tenter une esquisse d'Angélique de Bavois<sup>3</sup>.

\* \* \*

Fille de Georges de Saussure-Bavois et de Louise, née de Loys, elle était de bonne noblesse lausannoise. Très tôt on la trouva répandue dans la société de son temps et de sa ville. Elle faisait partie des bals de la Redoute. On lui confiait des rôles dans les comédies que l'on aimait alors à jouer : *la Surprise de l'amour*, *le Philosophe sans le savoir*<sup>4</sup>. A Mon-Repos, elle déclama des vers de M. de Voltaire ; elle le fit si bien que le vieil incrédule tout ému

la remercia d'un : Dieu vous bénisse !<sup>5</sup> C'était une jeune personne pleine de ressources que cette demoiselle de Bavois. Sa bonne volonté fut souvent mise à réquisition. Voulait-on distraire l'évêque de Noyon, ce Charles de Broglie, pâle et maigre dans son hermine, par un souper champêtre dans le bois de St-Sulpice, on recourut à Angélique, qui fut d'une grande utilité dans l'organisation de cette réjouissance<sup>6</sup>. Fallait-il un cicéron à une princesse russe, à la réputation assez fâcheuse, point jolie et méprisante ? Ce fut encore Angélique qui fut de corvée<sup>7</sup>. Chez son oncle Loys de Villardin, à la Palud<sup>8</sup>, où elle avait son appartement, elle était un des attraits d'un salon où l'on chantait et où l'on dansait beaucoup. Elle fit de fréquents séjours auprès de la châtelaine de Corcelles<sup>9</sup>. Elle discutait avec l'abbé Raynal, qui dans son château de Beaulieu jouissait de sa gloire « avec la naïveté d'un bon cœur. »<sup>10</sup> Et le Dr Tissot goûtait son humeur vive et taquine. Des moralistes mysogines ont remarqué que les dames ne sont point portées à juger leurs amies avec une indulgence sans borne, aussi n'attacherons-nous pas trop d'importance à tels mots peu aimables pour « la Bavois » et son goût des commérages<sup>11</sup>. Ne s'était-elle pas avisée, un soir, de conter tous les amours du comte de Callembert, partout où il avait passé — une femme dans chaque port — et tout cela pour mettre mal à l'aise une dame qui admirait tendrement le bel étranger ?<sup>12</sup>.

Elle-même reçut sans doute pas mal d'hommages. Un des panneaux du château d'Hermenches, aujourd'hui à Mézery, la montre écoutant les galants propos de M. d'Orges<sup>13</sup>. C'est à cette époque aussi qu'elle se lia d'amitié avec Servan, venu à Lausanne<sup>14</sup>, rétablir une santé chancelante, en se confiant aux soins de Tissot. Je dis amitié. A notre époque où l'on met la psychanalyse à toutes les sauces et où

l'on flaire dans les plus innocents ou les plus quelconques badinages du passé des scandales ou de scabreuses aventures, il convient de préciser. M<sup>lle</sup> de Bavois ne prit jamais au sérieux les déclarations de Servan. En 1785, il s'en plaignait encore : « Il y a vingt ans que je vous aime, mais je vois bien au style de vos lettres que vous ne me connaissez guère, et que vous me croyez toujours un bon Français ; je vous prouverai vos erreurs et dans dix ou douze ans d'ici, je me flatte que vous en conviendrez »<sup>15</sup>. Elle n'en convint jamais, mais ils furent toujours bons amis, et elle resta son « aimable et tendre sœur », comme il aimait à le lui écrire.

Car même durant ses séjours à Lausanne, il lui écrivait beaucoup, et de charmants billets : « Je suis en vie, Mademoiselle, oui et non ; ma tête, non ; mais mon cœur, oui. J'accepterais avec transport la promenade de quatre heures ; mais M. de Correvon m'a fait jurer de l'accompagner à je ne sais quelle campagne. Vous savez bien que me prend qui veut ; je coule comme l'eau ; on n'a qu'à faire un petit canal : j'espère me dédommager demain de la perte d'aujourd'hui »<sup>16</sup>. M<sup>lle</sup> de Bavois s'absentait-t-elle, à Vinzel ou à Genève, chez M<sup>me</sup> Barraban, Servan était désesparé dans ce Lausanne sans elle. Un seul être nous manque et tout est dépeuplé. Il lui écrivait sa tristesse. Il se plaignait de sa maladie, de son régime d'herbes qui ne lui convenait pas, du jeûne lausannois qui lui convenait moins encore : « Vous savez ce que c'est qu'un jeûne à Lausanne. Grâces au Ciel nous mangerons des tartes aujourd'hui ! Je vis hier, d'honnêtes gens qui avaient pris trois bouillons avant dîner, et je demandai combien il fallait déjeuner de fois pour jeûner... M. de Voltaire m'a écrit pour m'inviter à aller à Ferney. L'immortalité de son corps est encore plus étonnante que celle de son esprit. Cette célèbre expé-

rience prouve bien la folie des régimes et des privations. Si M. de Voltaire eût pris, il y a quarante ou cinquante ans, la fantaisie du petit lait et des légumes, nous n'aurions pas la *Henriade* et l'auteur serait mort. Vivre c'est jouir. La belle chose qu'une existence aux laitues... <sup>17</sup> » Et il lui contait les petits événements du jour, l'arrivée d'une caravane de Britanniques : « Lausanne a été pris d'assaut par un corps d'Anglais et de Hollandais ; il n'y a plus que la maison de M. de Corcelles [où il logeait alors], qui se défende ; je compte me rendre armé jusqu'aux dents, et je leur jetterai tous les papiers de mes poches à la tête. » Mais des Anglais pénétrèrent jusque dans la maison épargnée, et Servan s'entendit mal avec ces nouveaux locataires ; la propriétaire intervint ; l'avocat appela son amie à l'aide : « Voilà bien un tour digne du cœur de M<sup>me</sup> de Corcelles ! me mettre à la rue par le temps qu'il fait ! Et que lui ai-je fait moi-même ? Non, je ne sortirai point ; je suis constant afin que vous le sachiez et quand j'ai épousé un lit, il faut de grandes raisons pour le divorce. Nous avons fait un traité de paix avec l'Angleterre du premier étage : elle ne fume plus ; ma cheminée est chaude, le plancher bas, mon fauteuil commode, mon pain bien cuit, mon vin bien vieux, mon café bien brûlé, mon bouillon succulent, ma plume bien taillée, mon cœur bien vif, et vous voudriez que j'allasse exposer tout cela à la pluie ? » <sup>18</sup>

A peine M<sup>le</sup> de Bavois de retour, Servan s'empressait d'aller goûter à son café à bain-marie. Elle le réussissait divinement. « Le grand Tissot lui-même, le petit M. de Correvon qui n'est jamais lui-même », n'en voulaient point d'autrement confectionné. Servan l'aimait noir et peu sucré : « Oui, j'irai boire votre café ; mais au moins est-il bien chaud, est-ce M<sup>le</sup> Alexandrine qui l'a versé, est-ce vous qui l'avez sucré : car on est douillet. » <sup>19</sup> Une autre fois il

s'enquiert : « A quelle heure sans être chassé comme opportun, pourrait-on se présenter ? Une Française répondrait : quand ma toilette sera finie. Une Hollandaise : quand ma maison sera nettoyée. Une Espagnole : quand mon mari sera sorti. Une Italienne : quand j'aurai dit mon chapelet. Mais vous, ma sœur, vous n'avez rien de cela à me répondre. En attendant je vous prie de me confier un volume de l'histoire des grands hommes, que j'ai vu sur votre cheminée. Amitiés et respects. » Nous touchons là à la caractéristique de cette amitié entre M<sup>lle</sup> de Bavois et Servan : un mélange d'utile et d'agréable. Et c'était bien dans l'esprit même de la correspondante. Dès sa jeunesse, la future générale de Charrière présenta ce double aspect, qui fit son charme : l'amour des entretiens spirituels et des qualités pratiques. Un reposant et intéressant équilibre.

Nous en trouvons d'autres preuves dans les lettres que, de France, Servan lui envoyait. Elles contiennent de délicieux croquis : « Je n'ai jamais déjeuné ni diné chez M<sup>me</sup> de Corcelles [il devait y dîner plus tard et faire de cette réception un charmant récit]<sup>20</sup> ; ni chez M<sup>me</sup> de Saint-Cierge, à Lausanne, et j'y déjeûne à Gerbey<sup>21</sup>. Savez-vous la plaisanterie de mes sœurs ?<sup>22</sup> Comme je ne faisais plus rien sans M. Tissot ; que M. Tissot ordonnait ceci, défendait cela ; qu'à tout moment je me mettais en colère contre leur régime, en appelant M. Tissot à mon secours ; elles ont pris le parti de me regarder comme M. Tissot lui-même ; de sorte qu'à présent il y a un Tissot à Lausanne et un Tissot à Gerbey. Servan Tissot, mon frère Tissot, voilà comme on m'appelle. Et jugez comme je fais l'entendu après cela. Hier, elles m'amènent un pauvre boiteux qui avait la fièvre, prétendant qu'un représentant de M. Tissot devait guérir sur le champ cette fièvre et cette jambe. Je leur promis que j'y penserais. Ce n'est pas tout. Quand elles ont

entendu qu'on ne prenait de bon café que chez M<sup>lle</sup> de Bavois ; qu'on ne s'amusait qu'auprès de M<sup>me</sup> de Corcelles et de M<sup>me</sup> de Saint-Cierge, que M<sup>me</sup> de Corcelles dans cette occasion s'y serait prise d'une autre manière, que dans celle-ci M<sup>me</sup> de Saint-Cierge aurait agi différemment, que M<sup>lle</sup> de Bavois aurait vraiment bien fait autre chose, elles ont senti qu'il ne m'était pas possible de vivre autre part qu'à Lausanne, que je suis perdu sans votre société. Là-dessus grande métamorphose. Ma sœur aînée s'est fait insolemment nommer M<sup>me</sup> de Corcelles, la seconde représente comme elle peut M<sup>me</sup> de Saint-Cierge, et vous, Mademoiselle, vous-même êtes livrée à une cadette qui vous profane. Qu'auriez-vous dit, je vous prie, si vous aviez écouté aux portes de notre salle à manger ! M<sup>me</sup> de Corcelles, mangera-t-elle de ce ragoût ? — Non, donnez-en à M<sup>me</sup> de Saint-Cierge, qui l'aime à la fureur. — Gardez-vous en bien, dit M<sup>lle</sup> de Bavois, car voilà M. Tissot qui le défend comme la peste. — Enfin, ma chère sœur, la chose est au point que je vous supplie de faire agir vos amis pour qu'on admette notre Gerbey pour le quatorzième canton de votre Suisse. »<sup>23</sup>

Lisez encore ce billet-là : « Je bois du café à la santé de mes amis de Lausanne à cinq heures sonnantes. J'entre chez M<sup>me</sup> de Corcelles ; j'y trouve M<sup>me</sup> de Saint-Cierge, leurs maris si dignes d'être aimés... Il y a huit jours que je ne cesse de m'éloigner de vous tous et d'y revenir à tout moment. Ne m'avez-vous point oublié ?... Non, je connais vos cœurs, vous ne m'oubliez pas ; je me souviens encore, avec délices que toute cette société charmante se plaît à s'entretenir souvent de ses amis. Ces portraits de chez M<sup>me</sup> de Corcelles sont tous vivants. Voilà le chevalier de Boufflers, le voilà ressuscité ; on le raconte, on le fait parler ; le chevalier de Boufflers amuse à Lausanne, lorsqu'il s'ennuie en Sibérie. Et quelle est cette figure vive et tendre, tout à fait

dans ce coin ? Ah ! c'est le pauvre Govani. Voulez-vous qu'il parle ? ajoutez ses lettres. De grâce, le nom de celui-ci ? le comte de Callembert : faisons-le parler aussi. A merveilles ! Et cette tête charmante, à côté de la cheminée ? Oin dirait qu'elle veut ressembler à M<sup>me</sup> de Saint-Cierge. Quelle folie ! Tais-toi tant que M<sup>me</sup> de Saint-Cierge sera là ; tu parleras après, si tu veux. Oh ! Oh ! voici un nouveau venu tout vêtu de vert, perruque ronde, étendu dans un fauteuil comme un malade. Je le reconnaiss. Passez, il ne vous dira rien ; celui qu'il représente est trop triste pour vous parler... Mais, écoutez ce bon vieillard, c'est un médecin ; fort bien. Oh ! l'aimable homme ; il a guéri M<sup>me</sup> de Corcelles et il ordonne le café ! Vite un triomphe ; mettez-le sur la table à thé, appuyez-le contre deux tables, entre un sucrier comble et une cafetièr<sup>e</sup> fumante et chantez tous un hymne pour un médecin d'une théorie si belle et d'une pratique si heureuse. En vérité, tout ce cabinet est un temple, et la prêtresse en est la première divinité. On a fait la comédie de l'amour, moi je voudrais faire celle de l'amitié. M<sup>me</sup> de Corcelles y jouera le premier rôle, et moi le second. Chère sœur, dites bien tout cela, à ces aimables gens, parlez de moi, parlez-en encore, parlez-en si haut que mon imagination l'entende, elle est à la porte qui écoute, rien ne lui échappe, car l'amour-propre se tient à côté pour lui rappeler ce qu'elle n'entend pas <sup>24</sup>. »

Toutes les missives se terminent ainsi, par des compliments à distribuer « à pleines mains, depuis la première porte jusqu'à la cime du château de M. le bailli ; ne ménagez pas mon cœur, épousez-le, je paierai tout. Embrassez de ma part tous les arbres de Montbenon <sup>25</sup>. » Mais ce n'est pas tout. Servan lui aussi mêlait l'utile à l'agréable, et il est peu de ses lettres qui ne renferment des demandes de service. Une fois, il s'agit de pilules à acheter chez M. Le-

vade, qui est « mon homme » et point un fripon comme les apothicaires français<sup>26</sup>. Un autre jour, il était question de chevaux. A Lyon, paraît-il, la moindre haridelle était d'un prix incroyable. Servan pensait qu'à Lausanne les chevaux étaient meilleur marché. Il donnait à M<sup>lle</sup> de Bavois une liste de ceux qu'il avait remarqués : le gris pommeauté de M. Vivien, « il m'a beaucoup plu, et s'il est aussi bon que beau, il ferait mon affaire », le cheval anglais du général Veimod, à vendre chez M. Porta l'écuyer, celui de M. de Middes. Et la description de la bête désirée suit : vif, vigoureux, la tête haute et légère, agréable à voir et à monter. « Informez-vous du prix le plus juste<sup>27...</sup> » Soit que les renseignements fournis par M<sup>lle</sup> de Bavois ne plussent pas à Servan, soit qu'elle ne voulut pas se livrer à un tel maquignonnage, le cheval ne partit pas. Cet échec ne découragea pas le Français. Quelque temps après, il réclama un domestique « mâle, qui fut entre deux âges et exempt de tout libertinage, surtout fidèle, qui fut un peu raser et coiffer, qui sans être un Adonis ne fut pas un monstre ». Il est sûr qu'un domestique de Lausanne ne peut être qu'un excellent homme, la Suisse étant le pays des bons sujets. Et il ne lui demande qu'une chose : savoir prononcer les noms de Bavois, de Corcelles, de Saint-Cierge, « ce sont là mes litanies des saints<sup>28.</sup> » Voilà M<sup>lle</sup> de Bavois transformée en directrice de bureau de placement.

Toujours elle demeura la confidente patiente dont on attendait réconfort et bon conseil. Car Servan ne tarda pas à avoir des ennuis dans le Parlement de Grenoble, où il venait d'entrer comme avocat général. Il y était entré sans enthousiasme : « A la place de MM. de Sévery, de Corcelles, d'Orges, de Brenles, quelle société le roi m'a donné ! des chicaneurs de procès, des hommes qui se haïssent et qui ne se soucient de moi que pour le besoin du moment. Y en

a-t-il un seul qui sache sourire comme M. d'Orges, et raisonner comme M. de Brenles. Vive le temps où j'étais avocat chansonnier à Lausanne et périsse celui où je suis condamné à être avocat général<sup>29</sup>. » Des embêtements ne tardèrent pas à surgir ; il les conta par le menu à sa correspondante. Il s'exclamait : « Je suis barré, obstrué, empoté, conglutiné<sup>30</sup>... » Il était navré que les Suisses ne connaissent les affaires de France que « pour nous donner sottement votre argent<sup>31</sup>... » Enfin, il annonça sa démission : « Je suis libre, comme on peut l'être — en payant les deux vingtièmes, huit sols pour livres, tailles, capitulations, industrie, entrées, gabelle et douane et tous ces petits adoucissements de la vie<sup>32</sup>. » Depuis la prise de la Bastille les noms des impôts ont changé, sinon leur nombre.

Et comme un refrain dont il ne se lassait jamais : le souvenir ému de Lausanne : « Je suis toujours plus amoureux de Lausanne<sup>33</sup>. » « Parlez-moi de Lausanne<sup>34</sup>. » « Dans mon testament, j'enverrai mon cœur à Lausanne<sup>35</sup>. » S'il vantait la vue étendue qu'on a depuis Gerbey, sur le Rhône ; un Rhône coulant majestueusement et chargé de bateaux, spectacle plus beau que « votre grand lac immobile et flegmatique comme un Suisse », avec deux ou trois méchantes barques, où les matelots ont mis leur mouchoir de poche en guise de voiles, c'était pour tenter M<sup>me</sup> de Bavois à faire le voyage et à venir à Gerbey<sup>36</sup>. Si de son château de Voussan, près de Saint-Rémi, en Provence, il écrivait que le ciel y était pur comme le front d'un bon Suisse, que les rossignols lui donnaient des sérénades, il espérait par de si poétiques images donner à M<sup>me</sup> de Corcelles le désir de s'embarquer pour le Midi<sup>37</sup>, et à l'adresse de M. de Correvon, il parlait de ruines romaines, d'aqueducs, de statues<sup>38</sup>... Mais, au fond de son cœur, il gardait Lausanne tout entier : « Je passe vingt fois par jour dans toutes les rues, la rue

de Bourg, la place de la Palud surtout. » Combien il aurait aimé échanger ses fermiers, qui le volaient, contre une colonie de Suisses, accompagnés de leur gouvernement <sup>39</sup>. Il faisait de la propagande pour l'Académie lausannoise et essayait d'y envoyer un jeune marquis de ses amis <sup>40</sup>. Lui-même attendait avec impatience le moment de regagner sa cité favorite, d'y manger à nouveau des gâteaux aux griottes, ou des biscômes, ou du chocolat <sup>41</sup>. Il soupire après Lausanne, comme un dévot après le Paradis <sup>42</sup>.

Parmi tant de croquis, de réclamations, de regrets, parfois une note différente, qui laisse deviner quelque confession mélancolique de la part de M<sup>lle</sup> de Bavois : « Amusez-vous, lui écrit-il un jour. Le monde vous offusque. Souvenez-vous donc que ce monde est là tout exprès pour vous jouer une comédie. Si vous voulez la voir, ouvrez les yeux seulement, un peu d'attention et vous verrez <sup>43</sup>. » En effet, la vie mondaine et en apparence heureuse d'Angélique de Saussure n'était pas sans connaître des soucis et des tracas. Malgré des amis précieux, elle se sentait parfois fort seule. Depuis longtemps elle avait perdu sa mère. Son père s'était remarié ; cette seconde union avait entraîné la brouille dans la famille. Beaucoup plus tard, en 1783, Servan, à la mort de Georges de Saussure, écrira à M<sup>me</sup> de Charrière : « Je ne puis en vérité vous faire mon compliment de condoléances sur la mort de M. de Bavois ; ce petit legs de 1800 livres de dettes est digne de lui. Croyez que je déterrerais plutôt les morts d'Avignon que de ne pas découvrir votre belle-mère, mais pendant que je la chercherai, il me semble selon mon petit jugement qu'il serait convenable que vous lui écrivissiez un petit bout de lettre où vous lui expliqueriez la situation <sup>45</sup>. »

Le 16 novembre 1774, M<sup>le</sup> de Bavois épousa Henri de Charrière, alors major au service de Sardaigne. Angélique n'était plus toute jeunette, puisqu'elle avait quarante-deux ans; le major de Charrière en avait cinquante-neuf <sup>46</sup>. C'était un mariage de raison, « tout à fait bien pensé, dit M<sup>me</sup> de Corcelles, généralement approuvé ; leur fortune réunie suffira à un très joli ménage, et Angélique vaudra bien mieux encore, étant fixée et ne dépendant que d'un galant homme <sup>47</sup>. » M. de Middes avait été le négociateur de cette union ; le doyen Polier de Bottens la bénit. Tous les amis de la mariée furent de la noce, et pendant une semaine ce ne furent que festins, soirs et matins, et du meilleur goût. Puis la vie continua. Jusqu'en 1789, année de sa retraite, Henri de Charrière fut souvent absent. Mais il semble que M<sup>me</sup> de Corcelles fut bon prophète : cette union fut heureuse. Le « preux chevalier » comme l'appelaient les intimes, était un homme excellent : « on ne peut l'estimer médiocrement, écrivait Servan qui l'avait en haute considération, il est taillé dans un moule antique qu'on ne retrouve guère aujourd'hui <sup>48</sup>. » Il trouva dans sa compagne — son Ange, comme il la nommait — une affection réelle et un appui appréciable. Quand il quitta le service de Sardaigne, ce fut M<sup>me</sup> de Charrière qui s'occupa de lui obtenir une pension convenable. Elle écrivit à la reine Marie-Christine d'intercéder auprès de son royal époux, et comme les petits cadeaux font naître l'amitié avant de l'entretenir, elle accompagna sa requête d'un sac à ouvrage brodé <sup>49</sup>. La reine en fut charmée ; elle s'acquitta au mieux de sa mission, et le général de Charrière eut sa pension, grâce à sa femme.

Dès son mariage, M<sup>me</sup> de Charrière habita, selon la saison, à la rue de Bourg <sup>50</sup>, dans une maison qui fut démolie quand on créa les Galeries St-François, et sa propriété des champs sur la route d'Ouchy, sa maison de Chaumière <sup>51</sup>.

Chaumière avait alors un aspect rustique. Une fontaine à l'entrée de la cour. L'eau s'échappait du tronc d'un saule et le bassin était de chêne revêtu de mousse. Le mobilier était simple et confortable : dans la salle à manger une haute armoire de noyer était ornée de courges et de citrouilles cueillies au potager voisin<sup>52</sup>. Généralement il y avait un peu partout un aimable désordre, peut-être un effet de l'art. Des souliers, des bouteilles, des sacs de graines, des chandelles voisinaient pêle-mêle sur le clavecin avec des dessins et des livres<sup>53</sup>. Qu'importait ! L'accueil était cordial, la table bien servie, la conversation enjouée et charmante. A quelques pas de Chaumière, M<sup>me</sup> de Charrière fit construire une autre maison, qu'elle habita parfois : Petit-Bien ou plus familièrement Petit-Rien. Elle louait à l'occasion cette demeure. Servan, le chevalier de Buffévent<sup>54</sup>, la marquise de Sayve, la duchesse de Duras, le général Frossard<sup>55</sup> en furent les successifs locataires<sup>56</sup>. Si Chaumière a totalement disparu, Petit-Bien, devenu Rosemont, puis le Grand-Rosemont, a eu sa silhouette modifiée au cours des temps<sup>57</sup>.

Soit à la rue de Bourg, soit à Chaumière, M<sup>me</sup> de Charrière recevait beaucoup. Elle avait le dimanche des dîners de voisinage, où généreusement elle accueillait le ban et l'arrière-ban de ses amis<sup>58</sup>. Dès 1781, elle eut ses fameux « samedis ».

Ceux-ci n'étaient pas ouverts à tout le monde<sup>59</sup>. Il fallait pour y être admis avoir produit une œuvre : récit, comédie, poème, dénotant un spirituel caractère. Il ne s'agissait pas d'une œuvre longue et savante, bien entendu. Des vers comme ceux-là suffisaient ; ils sont probablement de Deyverdun et sont intitulés : « Salut au joli samedi ».

« Est-il permis — D'entrer ici — Dame Charrière, — Sans vous déplaire. — J'ai tant ouï — Du samedi — De

maintes choses — En vers en prose — Que grand désir — Veut me saisir. — Ma maladie — Etant finie — D'entrer ici — S'il est permis.

» Mais à quel titre, — Entrerez-vous ? — Foin du chapitre — Il n'est pas doux. — Non, sur mon âme, — Je n'en ai point. — Laissons ce point, — Ma chère dame. — Est-il permis — D'entrer ici ?

» Je ne puis plaire — Comme Servan, — Vous satisfaire, — Comme Constant. — Je puis me taire, — Vous admirer. — Sans murmurer — Les voir vous plaire. — Pensant ainsi — Est-il permis — D'entrer ici <sup>60</sup> ? »

Ce n'était pas tout. Il y avait une cérémonie d'initiation à subir, dans un décor impressionnant. Une toile cachait le fond du salon. Devant, un homme en costume de hiérophante, une baguette blanche à la main, une étoile sur la poitrine, figurait le maître de cérémonie. Sur un trône, l'abbesse, c'est-à-dire M<sup>me</sup> de Charrière présidait. Le candidat ou la candidate commençait par des réverences en l'honneur des trois grâces. Puis venaient trois épreuves : une charade ; la lecture d'un morceau qu'il fallait juger bon ou mauvais ; une énigme. Parfois une question littéraire comme celle qui fut posée à M<sup>me</sup> de Montolieu : Laquelle des dames françaises qui ont écrit, est celle qui réunit le plus de suffrages ? Il fallait répondre : M<sup>me</sup> de Sévigné. Les épreuves terminées, le maître de cérémonie donnait connaissance des statuts. La toile de fond était levée et l'initié promettait de se conformer aux règlements et lois du chapitre, devant un autel, sur lequel était placé un grand tableau décoré des attributs de la poésie et des arts : une lyre, un poignard, un masque... Admis selon toutes les règles, le nouveau membre des « samedis » était décoré par l'abbesse d'une écharpe blanche, « symbole de candeur et d'innocence » et de l'effigie du soleil : « Portez-la sur votre

œur, lui disait-elle ; le soleil est l'image de la clarté de l'esprit, de la chaleur du sentiment et de l'activité du caractère, et recevez l'accolade de l'abbesse et de tout le chapitre <sup>61</sup>. »

Ces statuts étaient fort détaillés. Ils exigeaient l'observation de trois vœux : obéissance, célibat, pauvreté. Mais il s'agissait de les observer selon l'esprit et non à la lettre. Obéissance à l'abbesse pour la convocation du chapitre, à moins de migraines bien décidées ou d'engagement antérieur. Célibat, à moins de fantaisies physiques ou morales. Pauvreté, c'est-à-dire ne pas courir après les richesses aux dépens du cœur, de l'esprit ou des grâces.

« Vous promettez ensuite de préférer toujours le samedi au dimanche qui brille, au lundi qui danse, au mardi qui baille, au mercredi qui repose, au jeudi qui joue, au vendredi qui mange. Vous promettez de préférer l'esprit au persifflage, les talents aux prétentions, le jugement au bavardage. Vous promettez de préférer le sentiment à l'étagage, la naïveté à l'artifice, et la marche de la nature aux allures du manège. Vous promettez de préférer les ouvrages de Florian aux œuvres de Mercier, les comédies de Molière au théâtre de Marivaux, les auteurs du siècle de Louis XIV aux Académiciens du moment. Vous promettez d'être dans nos assemblées sévères à vous-même, indulgent aux autres. Vous promettez enfin loyauté à l'abbesse et à tout le chapitre, attention et zèle pour l'honneur du samedi, prudence et discrétion envers les profanes. Ainsi le dieu du génie et des arts vous protège. Ainsi Minerve vous couvre de son égide et que son nom soit gravé au temple de Mémoire <sup>62</sup>. »

Amusements frivoles, dira-ton. Peut-être. Cependant, ces statuts n'étaient pas dénués d'excellents conseils moraux et littéraires. On y trouve l'influence nette d'aspirations de l'époque. Ce désir d'amélioration morale, de plus de sincé-

rité dans les lettres et dans la vie était vif alors à Lausanne. Dans les statuts de son chapitre, M<sup>me</sup> de Charrière ne faisait que mettre à la portée d'un milieu mondain, où les femmes étaient nombreuses, les préceptes que la « Société littéraire » avait en 1772 inscrits en tête de son activité : « Aimez-vous les humains, quelle que soit leur profession de foi, leurs opinions spéculatives, leurs croyances, leur religion ? Souhaitez-vous sincèrement leur perfection et leur bonheur ? Promettez-vous de faire tous vos efforts pour bannir de la recherche du vrai toute passion, toute prévention, tout esprit de parti et toute aigreur <sup>63</sup> ? » Plusieurs des membres de la Société littéraire étaient d'ailleurs des fidèles des « samedis » : Servan, Gibbon, Deyverdun surtout. M<sup>me</sup> de Charrière prenait à cœur sa charge d'abbesse. S'entretenant un jour avec un pasteur, on lui fit observer qu'elle avait un air soucieux, tandis que l'ecclésiastique portait la gaîté peinte sur son visage : « N'en soyez pas surpris, répondit-elle, Monsieur n'a qu'un verset à traiter demain, et moi j'ai ce soir tout un chapitre. »

(A suivre.)

Henri PERROCHON.

---

#### NOTES

<sup>1</sup> Communication présente, à la séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, à Lausanne, le 8 novembre 1933. —

<sup>2</sup> La correspondance de Servan avec M<sup>me</sup> de Charrière est inédite, à part trois lettres citées par M<sup>lle</sup> Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, 1902, I, p. 130 sq., 153, et quelques fragments dans l'article de P.-E. Schatzmann, *Une correspondance inédite de l'avocat général Servan avec M<sup>me</sup> de Charrière-Bavois*, *Gazette de Lausanne*, 16 juin 1933. — Les lettres adressées à M<sup>me</sup> de Charrière par les frères Reynier, le prince de Salm-Salm, Fellenberg, Reverdil, P.-H. Mallet, Samuel de Constant, la reine Marie-Christine, le professeur de Saussure font partie du dossier Constant et sont inédites. — <sup>3</sup> Je tiens à remercier ici M. F. Aubert, le si aimé

ble conservateur des manuscrits à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, et Mme L. Grenier-Brandenburg, qui voulut bien m'ouvrir ses archives familiales.

<sup>4</sup> M. et Mme W. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1911-1912, I, p. 231. — <sup>5</sup> De Servan à Mlle de Bavois, 4 octobre 1770. — <sup>6</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 240. A propos de l'évêque de Broglie, v. Achard, *op. cit.*, II, p. 273, et lettre de Servan, 24 avril 1773 : « c'est un nom heureux dans le profane comme dans le sacré ». Dans la même lettre, Servan parle de l'évêque de Troyes : « pour M. de Troie, j'en connais deux, l'aîné prit la ville de ce nom, il y a trois mille ans. » Et il conclut : « Vous avez tant d'évêques à Lausanne, que je crains que vous ne deveniez toujours plus hérétique. » — <sup>7</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, II, p. 164. — <sup>8</sup> Sur cette maison, v. *Lausanne, promenades historiques et archéologiques*, p. 47. — <sup>9</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 178 ; II, p. 240. — <sup>10</sup> De Servan, Lyon 11 novembre 1780. — <sup>11</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, p. 233. — <sup>12</sup> Sur le comte de Callembert, v. W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 225, 345, 377 sq. ; II, p. 228. — <sup>13</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 262. — <sup>14</sup> Le premier séjour de Servan à Lausanne est de 1770 ; il y séjournait souvent par la suite et presque continuellement de 1793 à 1802. Joseph-Michel Servan (1737-1807), avocat général au Parlement de Grenoble de 1769 à 1772, fit paraître entre autres ouvrages, une *Adresse aux amis de la Paix*, en 1789. Et auparavant divers discours : *Sur les avantages de la vraie philosophie*, *Sur l'administration de la justice criminelle*, *Sur les mœurs*, etc. Dès 1802, il fut membre du Sénat. — <sup>15</sup> De Servan, 1785 et aussi 28 mars 1786. Servan a plus d'une fois insisté sur la vertu des belles Lausannoises d'alors : « Dans la maison Corcelles, dans l'appartement Saint-Cierge, c'est là que je veux que vous répandiez mon âme tout entière ; donnez-lui les attitudes les plus tendres ; hélas ! la seule qui lui soit permise est de la mettre aux pieds de ces deux femmes aimables ; mettez-moi donc aux pieds, puisque toutes les autres places sont prises. MM. les maris de France, vous n'en diriez pas tant ! » (De Servan, 6 décembre 1771.) — <sup>16</sup> De Servan, 1770. — <sup>17</sup> De Servan, 4 octobre 1770. — <sup>18</sup> De Servan, 1770. — <sup>19</sup> De Servan, [novembre] 1770. — <sup>20</sup> « Nous étions beaucoup et nous nous amusions comme peu. Ce fut un souper auquel on donna le nom modeste de goûter, de peur d'effaroucher certains scrupuleux sur l'article du souper. Imaginez-vous une grande table toute chargée de fleurs et de fruits, certains plats de viande semblant se cacher derrière ces pyramides de glaces et de bouquets ; point d'ordre à table, s'y mit qui voulut, on forma des groupes... J'ai fait pour mes péchés beaucoup de grands repas en France, mais je n'en ai point fait où l'esprit fut si bien dosé avec le cœur, où il y eut tant de cordialité, de bonhomie, de ces sentiments enfin qui répandent comme un parfum, la douce sécurité dans tout un cercle et qui tirent de chaque esprit ce qu'il peut fournir. En France, dans nos meilleures compagnies toutes nos conversations les plus brillantes, ce sont des rivaux qui s'attrapent, chacun cherche à serrer le sac de son voisin par en haut afin que rien ne sorte, mais en général dans votre société de Lausanne chacun serre doucement son sac par en bas et tout en haut. On me demanda quelques chansonnettes, j'aurais rougi de faire le difficile

pour ces bagatelles. (De Lausanne, à Mme de Charrière, en séjour à Genève, 23 avril 1780.) — <sup>21</sup> Servan avait à Gerbey, près de Lyon, une propriété. Le frère de l'avocat, Joseph (1741-1808), maréchal de camp, ministre de la guerre dans le ministère Roland, inspecteur en chef des revues dès 1803, portait le nom de Servan de Gerbey. — <sup>22</sup> Les demoiselles Servan se marièrent les unes après les autres, et à propos des fiançailles de la dernière, Servan écrivait à son amie : « Selon toute apparence ma sœur se mariera cet hiver, et elle se mariera sans qu'elle ni moi croyons que l'affaire soit bonne ! et cela s'appelle faire une fin. Car il n'en est pas du titre de vieille fille en France comme en Suisse ; chez vous ce titre est presque une dignité, mais chez nous c'est presque un ridicule ; et d'ailleurs les temps sont si durs que le meilleur mari est celui qui se présente. (17 novembre [1786?].) — <sup>23</sup> De Servan, 29 décembre 1770. — <sup>24</sup> De Servan, ? décembre 1770. — <sup>25</sup> De Servan, 6 décembre 1771. — <sup>26</sup> De Servan, 11 janvier 1771. — <sup>27</sup> De Servan, ? décembre 1770. Dans une lettre de 1786, Servan reparlait de cette demande qui n'eut pas de réponse et il se repentait d'avoir importuné ainsi son amie : « J'étais un fou. » — <sup>28</sup> De Servan, Marseille, 20 décembre 1772 ; Voussan (St-Rémi en Provence, où Servan avait une propriété), 25 février 1773. Il réclamera encore un domestique, le 30 novembre 1785. — <sup>29</sup> De Servan, 6 décembre 1771. — <sup>30</sup> « Je puis descendre dans mon cœur sans m'encaniller, ce n'est pas tout à fait ce qu'on a prétendu ici. Le croirez-vous, j'ai passé pendant quinze jours pour un homme à pendre ? Hélas ! oui, et pourquoi ? Pour un crime affreux, j'avais fait un discours ou plutôt un livre tout entier contre une actrice d'opéra. Je soutenais qu'une catin pouvait fort bien être une friponne, et là-dessus nos bons Français de crier haro sur l'im-pie, le déiste, le philosophe, le coquin, il ne croit pas à la probité d'une fille d'opéra, il faut le pendre, vous dis-je ! » (affaire de la chanteuse Bon et du comte de Luze). De Servan, 1772. — <sup>31</sup> De Servan, 2 janvier 1772. — <sup>32</sup> De Servan, 24 novembre 1771. — <sup>33</sup> De Servan, 6 décembre 1771. — <sup>34</sup> De Servan, 24 novembre 1771. — <sup>35</sup> De Servan, [fin] 1772. — <sup>36</sup> De Servan, 1<sup>er</sup> février 1771. — <sup>37</sup> De Servan, 11 mai 1774. — <sup>38</sup> « Une statue d'un dieu qui passe pour très aimable et très ennemi du veuvage dont M. de Correvon se trouve si bien... » De Servan, 24 avril 1773. — Et quelle joie, quand Servan voit un Suisse, ainsi Deyverdun, qu'il rencontre en Franche-Comté (1782) ; ainsi lors de sa réception à l'Académie de Lyon, en 1781, il est heureux de voir M. de Saus-sure, « ce jeune homme aimable et gai avec qui nous soupâmes, il vous en souvient, chez Mme de Corcelles. Voilà un visage bien hon-nête quoique hérétique qui me saute au cou. Dans ce moment re-trouver un ami de mes amis de Lausanne fut pour mon cœur une jouissance délicieuse. » De Servan, [été] 1781. — <sup>39</sup> De Servan, 24 avril 1773. Cette lettre contient une remarque bien XVIII<sup>me</sup> : « J'avais toujours cru que le cœur humain ne s'usait que par le frot-tement de la toile de Hollande, il ne se gâte pas moins sous la serge et la toile grossière. » — <sup>40</sup> De Servan, 1774. « Vous avez un grand défaut aux yeux de la grand'mère de M. le marquis, c'est que vous n'allez point à la messe; je me tue de dire que vous êtes charitables, bienfaisants et chrétiens comme moi. Ah ! Monsieur, point de messe ! Et voilà où nous en sommes dans les pays où le soleil est si chaud. »

<sup>41</sup> De Servan, 11 février 1771 ; 11 mai 1774. — <sup>42</sup> De Servan, 22 décembre 1781. — <sup>43</sup> De Servan, 1770. — <sup>44</sup> Ainsi à propos de son appartement de la Palud, v. W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 386. — <sup>45</sup> De Servan, septembre 1783. Servan fit des recherches à Avignon (lettre du 9 octobre 1793) et découvrit Mme de Bavois près de Nice.

<sup>46</sup> Né en 1715, mort en 1792. — <sup>47</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 258 ; De Sévery, *Mme de Corcelles et ses amis*, p. 111 sq. — <sup>48</sup> De Servan, 30 août 1781. A la mort d'Henri de Charrière, Servan, dans sa lettre de condoléances parle de l'honneur, de la probité du défunt (13 mars 1792). — <sup>49</sup> De Marie-Christine, 7 juillet 1789. A la mort du général, sa veuve adressa au roi de Sardaigne un mémoire pour qu'il lui continuât sa pension. Marie-Christine servit d'intermédiaire. (Turin, 7 février 1792.) En reconnaissance, Mme de Charrière accueillit les neveux de la reine, chassés de Paris par la Révolution et réfugiés à Lausanne. La reine l'en remercia (29 août 1792). — <sup>50</sup> Anciennement n° 32. G.-A. Bridel, — *La Famille*, 1910, I, p. 263 sq. — <sup>51</sup> Cette maison, démolie en 1907, a fait place à un immeuble à l'angle du chemin de Treyblanc et de l'avenue d'Ouchy.

— Chaumière contenait au rez-de-chaussée : cuisine, chambre de bonne, trois pièces de maître; à l'étage: cuisine, quatre pièces de maître, un salon, deux chambres de domestiques. L'architecte Fraisse l'estimait, en 1817, à 10,000 fr. (Lettre à Charles de Constant, Bibl. de Genève.) — <sup>52</sup> D'après Herminie Chavannes. Achard, *op. cit.*, I, p. 112. — <sup>53</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 222. — <sup>54</sup> De 1791 à 1794. Achard, *op. cit.*, II, p. 83, 292. — <sup>55</sup> Vers 1808. H. Perrochon, *Le général Frossard*, R. H. V. 1930. — <sup>56</sup> Mme de Charrière eut des locataires moins illustres : en 1792 un orfèvre, à qui Juste de Constant vendit son argenterie (G. Rudler, *La jeunesse de Benj. Constant*, 1909, p. 322 en note); une famille de sergent zurichois chanteur et violoniste, en 1803. (Achard, *op. cit.*, II, p. 272.) — <sup>57</sup> Cette maison subit deux incendies en 1884 (et non 1879 comme le dit le *Dict. hist. du canton de Vaud*, art. Rosemont) et en 1916. Dickens y séjournait en 1846. De 1920 à 1932, siège des bureaux des douanes fédérales. Voir *Lausanne, promenades historiques*, p. 95. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Petit-Bien avait: salle à manger, salon, cuisine, dépense, chambres de bonnes au rez-de-chaussée, et à l'étage : galerie, trois chambres à coucher, salon, cabinet, grand galetas, chambres de domestiques. Avec comme dépendances : écurie pour quatre chevaux, fenil, pressoir, serre, logement du fermier. Fraisse estimait ce tout 15,000 fr. En 1811, Mme de Charrière offrit en vente cette maison au général Reynier. (Lettre de Reynier, 26 mai 1811.) — <sup>58</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 221. — <sup>59</sup> R. de Constant, *Journal à Victor*. Achard, *op. cit.*, I, p. 135. — <sup>60</sup> Archives L. Grenier. — <sup>61</sup> Le doyen Bridel a raconté la réception de Mme de Montolieu dans ses *Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1797 (Conservateur suisse*, VII, p. 279; cité en partie par P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud*, 1903, p. 252-253). — <sup>62</sup> Archives L. Grenier. — <sup>63</sup> Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne *Mns.*